

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : benoit-mailloux-cssmv-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/9be64c78f093794945e17fe4>

Date d'obtention : 2024-10-15 12:50:44



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui a été créée afin de protéger l'intégrité des jeunes et d'éviter qu'il y ait propagation de pornographie juvénile. Cette trousse sert à accompagner les jeunes qui auraient pu envoyer des images intimes d'eux.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

être encore plus empathique face aux jeunes, être capable de faire prendre conscience de la problématique aux jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne JAMAIS mais JAMAIS regarder les photos prises, Un gros JAMAIS. Ne pas être dans l'accusation, mais dans l'accompagnement. être bienveillant